

**Container Label**

Group 11 Insecticide

**DIPEL® 2X DF**

Biological Insecticide  
Dry Flowable (Wettable Granules)  
COMMERCIAL  
READ THE LABEL AND ATTACHED BROCHURE BEFORE USING

ACTIVE INGREDIENT:

*Bacillus thuringiensis*, var. *kurstaki* strain ABTS-351 fermentation  
solids, spores, and insecticidal toxins. . . . .57.0%  
\*Potency: 32,000 Cabbage Looper Units (CLU) per mg (32 billion CLU per kg)

The percent active ingredient does not indicate product performance and potency measurements are not globally standardized

WARNING CONTAINS THE ALLERGEN SOY

REGISTRATION NO. 26508  
PEST CONTROL PRODUCTS ACT

CAUTION EYE IRRITANT  
CAUTION SKIN IRRITANT  
POTENTIAL SENSITIZER  
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

Lot No.  
Date of Manufacture:  
Net Contents: 0.5 kg; 5 kg

Registrant:  
Valent BioSciences LLC  
1910 Innovation Way, Suite 100  
Libertyville, Illinois 60048, USA  
1-800-323-9597

Canadian Agent:  
Valent Canada, Inc.  
201-230 Hanlon Creek Blvd.  
Guelph, Ontario N1C 0A1

**PRECAUTIONS:****KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN**

May cause sensitization. May irritate eyes. May irritate skin. Avoid contact with skin, eyes, or clothing. Avoid breathing dust or spray mist. Wear a long-sleeved shirt, long pants, shoes and socks, eye goggles, and NIOSH approved respirator with any N-95, R-95 or P-95 filter for biological products when handling, mixing/loading or applying the product and during all clean-up and repair activities. When applicators use closed systems (e.g. enclosed cabs) the personal protective equipment may be reduced or modified. Wash thoroughly with soap and water after handling. Remove contaminated clothing and wash before reuse.

Restricted Entry Interval: DO NOT enter or allow worker entry into treated areas for 4 hours or until sprays have dried, unless wearing waterproof gloves, long-sleeved shirt, long pants, socks and shoes.

If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported and you require information regarding Maximum Residue Limits for an importing country, please contact Valent BioSciences LLC.

**ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS:**

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, avoid applications to areas with a moderate to steep slope, compacted soil or clay.

- Avoid application when heavy rain is forecast.
- Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip between the treated area and the edge of the water body.

<b>FIRST AID</b>	
If on skin or clothing	Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
If in eyes	Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
If inhaled	Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.
If swallowed	Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

General	Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

**TOXICOLOGICAL INFORMATION:** Treat symptomatically.

**STORAGE:**

In order to ensure microbial purity and potency DiPel 2X DF Biological Insecticide should be stored in the original container at 0 to 25°C and use within 36 months of the date of manufacture. Store container upright and keep tightly closed when not in use.

**DISPOSAL:**

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Follow provincial instruction for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
3. Make the empty container unsuitable for further use.
4. Dispose of the container in accordance with provincial requirements.
5. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

**NOTICE TO USER:**

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *PEST CONTROL PRODUCTS ACT* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

**DIPEL® 2X DF**

Biological Insecticide  
Dry Flowable (Wettable Granules)  
COMMERCIAL

READ THE LABEL AND ATTACHED BROCHURE BEFORE USING

ACTIVE INGREDIENT:

*Bacillus thuringiensis*, var. *kurstaki* strain ABTS-351 fermentation  
solids, spores, and insecticidal toxins. . . . .57.0%

\*Potency: 32,000 Cabbage Looper Units (CLU) per mg (32 billion CLU per kg)

The percent active ingredient does not indicate product performance and potency measurements are not globally standardized

WARNING CONTAINS THE ALLERGEN SOY

REGISTRATION NO. 26508  
PEST CONTROL PRODUCTS ACT

CAUTION EYE IRRITANT  
CAUTION SKIN IRRITANT  
POTENTIAL SENSITIZER  
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

Lot No.  
Date of Manufacture:  
Net Contents: 0.5 kg; 5 kg

Registrant:  
Valent BioSciences LLC  
Way1910 Innovation Way, Suite 100  
Libertyville, Illinois 60048, USA  
1-800-323-9597

Canadian Agent:  
Valent Canada, Inc.  
201-230 Hanlon Creek Blvd.  
Guelph, Ontario N1C 0A1

**PRECAUTIONS:****KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN**

May cause sensitization. May irritate eyes. May irritate skin. Avoid contact with skin, eyes, or clothing. Avoid breathing dust or spray mist. Wear a long-sleeved shirt, long pants, shoes and socks, eye goggles, and NIOSH approved respirator with any N-95, R-95 or P-95 filter for biological products when handling, mixing/loading or applying the product and during all clean-up and repair activities. When applicators use closed systems (e.g. enclosed cabs) the personal protective equipment may be reduced or modified. Wash thoroughly with soap and water after handling. Remove contaminated clothing and wash before reuse.

Restricted Entry Interval: DO NOT enter or allow worker entry into treated areas for 4 hours or until sprays have dried, unless wearing waterproof gloves, long-sleeved shirt, long pants, socks and shoes.

If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported and you require information regarding Maximum Residue Limits for an importing country, please contact Valent BioSciences LLC.

**ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS:**

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, avoid applications to areas with a moderate to steep slope, compacted soil or clay.

- Avoid application when heavy rain is forecast.
- Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip between the treated area and the edge of the water body.

<b>FIRST AID</b>	
If on skin or clothing	Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
If in eyes	Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
If inhaled	Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.
If swallowed	Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or

	doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.
General	Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

**TOXICOLOGICAL INFORMATION:** Treat symptomatically.

**STORAGE:**

In order to ensure microbial purity and potency DiPel 2X DF Biological Insecticide should be stored in the original container at 0 to 25°C and use within 36 months of the date of manufacture. Store container upright and keep tightly closed when not in use.

**DISPOSAL:**

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Follow provincial instruction for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
3. Make the empty container unsuitable for further use.
4. Dispose of the container in accordance with provincial requirements.
5. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

**RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS:**

For resistance management, please note that DiPel 2X DF Biological Insecticide contains a Group 11 insecticide. Any insect population may contain individuals naturally resistant to DiPel 2X DF Biological Insecticide and other Group 11 insecticides. The resistant individuals may dominate the insect population if this group of insecticides are used repeatedly in the same site. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action but are specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. The following appropriate resistance management strategies should be followed to delay insecticide resistance:

- Where possible, rotate the use of DiPel 2X DF Biological Insecticide or other Group 11 insecticides with different groups that control the same pests in a site.
- Insecticide use should be based on an Integrated Pest Management program that includes scouting, record keeping, and considers cultural, biological and other chemical control practices.
- Monitor treated pest populations for resistance development.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance management and/or integrated pest management recommendations for the specific site and pest problems in your area.
- For further information or to report suspected resistance, contact Valent BioSciences LLC at 1-800-323-9597

**DIRECTIONS FOR USE:**

DO NOT apply this product through any type of irrigation system.

DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

DO NOT allow effluent or runoff from greenhouses containing this product to enter lakes, streams, ponds or other waters.

Always follow these directions:

- Treat when larvae are young (early instars) before the crop is damaged.
- Larvae must be actively feeding on treated, exposed plant surfaces.
- Thorough spray coverage is needed to provide a uniform deposit of DiPel 2X DF Biological Insecticide at the site of larval feeding. Use overhead and drop nozzles to obtain good spray coverage on both side of foliage. Use sufficient spray volume to ensure uniform deposition on all plant surfaces.
- Repeat applications at an interval sufficient to maintain control, usually 3 to 14 days, depending on plant growth rate, moth activity, rainfall after treatment and other factors. If attempting to control a pest with a single spray, make the treatment when egg hatch is essentially complete, but before crop damage occurs.
- Consult provincial guidelines and regional advisors for specific information about the timing and number of applications.
- A spreader-sticker approved for use on growing and harvested crops should be used for hard-to-wet crops such as cabbage or to improve weather fastness of the spray deposits.
- DiPel 2XDF Biological Insecticide may be applied up to the day of harvest.
- DO NOT allow spray mixture to stand in the tank for more than 12 hours

#### **MIXING INSTRUCTIONS:**

Partially fill spray tank with water and provide moderate agitation. Add the required amount of DiPel 2X DF Biological Insecticide while maintaining agitation. Add remaining water, if any. Maintain moderate agitation while loading and spraying. Do not mix more DiPel 2X DF Biological Insecticide than can be used in a 12-hour period.

#### **Aerial Application Instructions:**

Apply only by fixed-wing or rotary aircraft equipment that has been functionally and operationally calibrated for the atmospheric conditions of the area and the application rates and conditions of this label.

Label rates, conditions and precautions are product specific. Apply only at the rate recommended for aerial application on this label. Where no rate for aerial application appears for the specific use, this product cannot be applied by any type of aerial equipment.

Ensure uniform application by using appropriate marking devices and/or electronic guidance equipment.

#### **Use Precautions:**

Apply only when meteorological conditions at the treatment site allow for complete and even coverage. Apply only when meteorological conditions are in compliance with local and /or provincial authorities.

**Operator Precautions:**

DO NOT allow the pilot to mix product to be loaded onto the aircraft. However, loading of premixed product with a closed system is permitted. It is desirable that the pilot has communication capabilities at each treatment site at the time of application.

The field crew and the mixer/loaders must wear the personal protective equipment described in the PRECAUTIONS section of this label. When handlers/loaders use closed systems to load product onto the aircraft, the handler requirement for eye goggles and a NIOSH-approved respirator with any N-95, R-95, or P-95 filter for biological products may be waived. When reduced personal protective equipment is worn, the respirator/mask and eye goggles must be immediately available for use in an emergency such as a spill or equipment breakdown.

All personnel on the job site must wash hands and face thoroughly before eating and drinking. Protective clothing must be washed before reuse. Decontaminate aircraft cockpit and vehicle cabs if contamination occurs.

**Product Precautions:**

Read and understand the entire label before opening this product. If you have questions, call the manufacturer at 1-800-323-9597 or obtain technical advice from the distributor or from your provincial agricultural or forestry representative. Application of this specific product must meet and/or conform to the aerial uses and rates on this label.



APPLICATION RATE:

CROP	PEST	Rate (g/ha)
APPLES	Leafrollers* (Fruitree, European, Obliquebanded, Three-lined)	1125-1675
	Winter moth**  *Apply in 600-800 L/ha at pink stage and, if populations are heavy, at petal fall using an air-blast orchard sprayer. Weekly applications may be necessary if egg hatch is asynchronous. Best results are obtained if applications are made in the evening or on a cloudy day.  **For use in combination with Ripcord or Cymbush. See the respective labels for specific instructions.	280
LOWBUSH BLUEBERRIES	Blueberry spanworm ( <i>Itame argillacearia</i> ) Chainspotted geometer ( <i>Cingilia catenaria</i> ) Rannoch looper ( <i>Itame brunneata</i> )  Maximum of four applications per year. Apply in a minimum of 300L/ha. Apply when larvae in the first or second instar are present at or above the economic threshold.	550-1125
BROCCOLI	Cabbage looper	275-550
	Diamondback moth	55-140
	Imported cabbageworm	55-140
CABBAGE	Cabbage looper	275-550
	Imported cabbageworm	55-275
	Diamondback moth	275
CAULIFLOWER	Cabbage looper	275-550
	Imported cabbageworm	55-140

CROP	PEST	Rate (g/ha)
CHINESE CABBAGE BOK CHOY CHINESE BROCCOLI ASIAN RADISH	Diamondback moth Cabbage looper  Imported cabbageworm  Maximum of five (5) applications. Ground application only. Apply in 400L water/ha. Treat when larvae are young and actively feeding	275 275-550  55-140
CHOKECHERRY ORCHARDS and SHELTERBELTS	Fall Webworm  One application per year; Mix 0.288 kg product in 1000L of water; apply at a rate of 22L mixture per 100 m <sup>2</sup> apply as soon as tents are visible; ground application; apply as a foliar spray until foliage is wet but not dripping.	635
COLLARDS	Cabbage looper	275-550
CRANBERRIES	Green and Brown spanworm	275-550
GINSENG	Leafrollers  Maximum of two applications per year; ground application; apply in 760-1250 L/ha water; for best control apply when larvae are in early instar stage; apply again if scouting indicates heavy infestation or if egg hatch is asynchronous.	565 - 1125
GRAPE	Grape Berry Moth – Begin applications after adult flight begins, before egg hatch. Use a high water volume to ensure complete coverage. Monitor moth activity. The application may be repeated if needed every 7-10 days up to 6 applications per year.  Leafrollers - The application may be repeated if needed every 3-14 days up to 4 applications per year.  Bagworms including snailcase bagworm - One application per year to be applied when larvae are feeding on grape, in late summer.	1125  1125  125-250 g/400L water

CROP	PEST	Rate (g/ha)
HERB AND SPICES GROUP (including celery seed, parsley (dried), mustard seed, nasturtium, basil, caraway, catnip, chervil (dried), coriander, dill and fennel); mint	Cabbage Looper ( <i>Trichoplusia ni</i> Hubner)  Maximum of 5 application per year; apply in 600 - 800 L of water. Use diluted spray mixture within a 12 hour period. Apply after egg hatch when the majority of larvae are young and actively feeding.	275 - 550 (8.2 - 17.6 BCLU/ha)
HIGHBUSH BLUEBERRIES	Cranberry Fruitworm* Cherry Fruitworm*  *Apply at egg hatch of the target pest, from petal fall through to green fruit stage in a minimum of 300 L/ha of water using an air blast orchard sprayer or suitable alternative ground application equipment. Best results are obtained if applications are made in the evening or on a cloudy day. DiPel 2X DF Biological Insecticide may be applied up to the day of harvest. *Maximum of four applications per season, usually 3-14 days apart. Weekly applications may be necessary if the egg hatch is asynchronous.	1680 g/ha or 1.68 kg/ha  (54 BCLU/ha)
HOPS	Hop Looper  European Corn Borer  For application use foliar air-blast sprayer. Use sufficient spray volume to ensure thorough coverage and uniform deposition on all plant surfaces. Apply at first sign of infestation when larvae are small. Repeat application at an interval sufficient to maintain control, usually 3 to 14 days, depending on plant growth rate, moth activity, rainfall after treatment and other factors.	275-550  560-1120
KALE	Cabbage Looper	275-550
LETTUCE	Cabbage Looper	275-550
MUSTARD GREENS	Cabbage Looper	275-550

CROP	PEST	Rate (g/ha)
NUT CROPS - Hazelnuts, Walnuts, Sweet chestnuts, Pecans	Leafrollers* (Fruitree, European, Obliquebanded, Three-lined)	1125-1675
PARSLEY	Cabbage Looper	275
PEARS	Leafrollers* (Fruitree, European, Obliquebanded, Three-lined) Fruitworm** *Apply in 600-800 L/ha at pink stage and, if populations are heavy, at petal fall using an air-blast orchard sprayer. Weekly applications may be necessary if egg hatch is asynchronous. Best results are obtained if applications are made in the evening or on a cloudy day. **Apply in 2000 L/ha at pink stage to petal drop in evening or on cloudy days using an air-blast orchard sprayer.	1125-1675  1125-1675
POTATOES	Cabbage Loopers ( <i>Trichoplusia ni</i> ) Maximum of 4 applications per season; apply in a minimum of 600 L/ha of water. <b>Ground application only.</b>	560-1120
QUINOA	European Corn Borer  Apply when pinhole feeding is observed in at least 5% of the plants. Repeat at 7-day intervals if corn borer population increases, or as advised by regional advisors. DiPel 2X DF is only effective against small larvae and must be applied before larvae begin stalk-boring.	560-1120
RED RASPBERRIES	Early Season Obliquebanded Leafroller* *Apply with ground equipment at prebloom and bloom	550-1125
SPINACH	Cabbage looper	275-550

CROP	PEST	Rate (g/ha)
STONE FRUIT Apricot, Cherry Nectarine Peach Plum/Prune	Leafrollers* (Fruittree, European, Obliquebanded, Three-lined)	1125-1675
	Fruitworm**  *Apply in 600-800 L/ha at pink stage and, if populations are heavy, at petal fall using an airblast orchard sprayer. Weekly applications may be necessary if egg hatch is asynchronous. Best results are obtained if applications are made in the evening or on a cloudy day.  **Apply in 2000 L/ha at pink stage to petal drop in evening or on cloudy days using an airblast orchard sprayer.	1125-1675
SUNFLOWERS	Sunflower Moth*  *Applied aerially, mix the applicable amount (grams) per minimum of 20 liters of water. Apply when 20-50% heads in bloom. Thorough coverage of larval feeding sites within flowers is necessary for adequate control. Apply when provincial authorities recommend treatment based on pheromone trap counts. A second application may be required if trap counts are high.	315-625
SWEET and FIELD CORN	European Corn Borer  Apply when pinhole feeding is observed in at least 5% of the plants. Repeat at 7-day intervals if corn borer population increases, or as advised by regional advisors. DiPel 2X DF Biological Insecticide is only effective against small larvae and must be applied before larvae begin stalk-boring.	560-1120
TIMOTHY	Essex (European) skipper	140-275
TURNIP GREEN	Cabbage looper	275-550
TOBACCO	Hornworm	55-140

CROP	PEST	Rate (g/ha)
TOMATOES	Cabbage looper Tomato fruitworm* Tomato hornworm  *Apply ever 5 to 7 days	275-550 550 140-275
CROP GROUP 13 -07 (berries and small fruit) Blackberry, blueberry (highbush, lowbush), currant (black, red), elderberry, gooseberry, huckleberry, raspberry (black, red), amur river grape, aronia berry, bayberry, bearberry, bilberry, buffalo currant, buffaloberry, che, chokecherry, cloudberry, cranberry, European barberry, grape, highbush cranberry, honeysuckle, jostaberry, juneberry, lingonberry, mayopop, mulberry, muntries, native currant, partridgeberry, pincherry, riberry, salal, sea buckthorn, serviceberry, strawberry, wild raspberry.	Fruittree leafroller European leafroller Obliquebanded leafroller Three-lined leafroller  Treat when larvae are young (early instar) before the crop is damaged. Repeat applications at an interval sufficient to maintain control, usually 3 – 14 days.  Spray volume: 600 L/ha  Thorough coverage of all foliage is essential.	525 – 1125
OUTDOOR ORNAMENTALS (BOXWOOD)	Box Tree Moth ( <i>Cydalima perspectalis</i> )  Treat when larvae are young and actively feeding on exposed plant surfaces.  Repeat applications at an interval sufficient to maintain control, usually 7 days.  Use sufficient volume to ensure thorough coverage.	560 – 1120g/ha



<b>CROP</b>	<b>PEST</b>	<b>RATE</b>
GREENHOUSE STRAWBERRY	<p>Fruittree leafroller European leafroller Obliquebanded leafroller Three-lined leafroller</p> <p>Treat when larvae are young (early instar) before the crop is damaged. Repeat applications at an interval sufficient to maintain control, usually 3 – 14 days.</p> <p>Spray volume: 600 L/ha</p> <p>Thorough coverage of all foliage is essential.</p>	525 – 1125 g/ha
GREENHOUSE EGGPLANT	<p>Cabbage looper</p> <p>Apply at egg hatch to target young larvae (early instars). For best control thorough spray coverage is required. Ensure uniform deposits of DiPel 2X DF at sites of feeding and include treatment to both sides of foliage. Under heavy population pressure, or for larger larvae, shorten the spray interval or use the higher rate range. Repeat applications at an interval to maintain control, usually 3-14 days. DiPel 2X DF Biological Insecticide may be applied up to the day of harvest.</p> <p>Maximum of four applications per season, usually 3-14 days apart. Weekly applications may be necessary if the egg hatch is asynchronous.</p>	75-150 g/250 L



<b>CROP</b>	<b>PEST</b>	<b>RATE</b>
PEPPERS	<p data-bbox="560 281 764 317">Cabbage looper</p> <p data-bbox="560 359 1117 800">Apply at egg hatch to target young larvae (early instars). For best control through spray coverage is required. Ensure uniform deposits of DiPel 2X DF at sites of feeding and include treatment to both sides of foliage. Under heavy population pressure, or for larger larvae, shorten the spray interval or use the higher rate range. Repeat applications at an interval to maintain control, usually 3-14 days. DiPel 2X DF Biological Insecticide may be applied up to the day of harvest.</p> <p data-bbox="560 842 1101 989">Maximum of four applications per season, usually 3-14 days apart. Weekly applications may be necessary if the egg hatch is asynchronous.</p>	75-150g/250 L
TOMATO	<p data-bbox="560 1010 764 1045">Cabbage looper</p> <p data-bbox="560 1087 1117 1528">Apply at egg hatch to target young larvae (early instars). For best control through spray coverage is required. Ensure uniform deposits of DiPel 2X DF at sites of feeding and include treatment to both sides of foliage. Under heavy population pressure, or for larger larvae, shorten the spray interval or use the higher rate range. Repeat applications at an interval to maintain control, usually 3-14 days. DiPel 2X DF Biological Insecticide may be applied up to the day of harvest.</p> <p data-bbox="560 1570 1101 1717">Maximum of four applications per season, usually 3-14 days apart. Weekly applications may be necessary if the egg hatch is asynchronous.</p>	75-150g/250 L

CROP	PEST	RATE
GREENHOUSE CUCUMBER	<p><i>Duponchelia fovealis</i></p> <p>Make applications when egg hatch is essentially complete when larvae are small but before crop damage occurs. Apply the product such that it flows along the stem, coating it well. Thorough coverage of foliage and stem is necessary.</p> <p>Loopers  Alfalfa looper (<i>Autographa californica</i>)  Cabbage looper (<i>Trichoplusia ni</i>)  <i>Chrysodeixis spp.</i></p> <p>Apply at egg hatch to target young larvae (early instars). For best control thorough spray coverage is required. Ensure uniform deposits of DiPel 2X DF Biological Insecticide at sites of feeding and include treatment to both sides of foliage. Under heavy population pressure, or for larger larvae, shorten the spray interval or use the higher rate range. Repeat application at an interval to maintain control, usually 3-14 days. DiPel 2X DF Biological Insecticide may be applied up to the day of harvest. Weekly applications may be necessary if the eggs hatch is asynchronous.</p>	<p>625 g/1000 L</p> <p>75 – 150 g/250 L</p>
GREENHOUSE WASABI ( <i>Wasabia japonica</i> )	<p>Cabbage Looper, <i>Trichoplusia ni</i>  Alfalfa Looper, <i>Autographa californica</i></p> <p>Apply at first signs of infestation. Treat when the larvae are young (early instars) before the crop is damaged. Larvae must be actively feeding on treated exposed plant surfaces</p> <p>Repeat applications at interval sufficient to maintain control, usually 7 to 10 days.  Maximum of 8 applications per year.</p>	75-150g/250L

<b>CROP</b>	<b>PEST</b>	<b>RATE</b>
GREENHOUSE ORNAMENTALS GREENHOUSE HERBS	<i>Duponchelia fovealis</i>  Make applications when egg hatch is essentially complete when larvae are small but before crop damage occurs. Apply the product such that it flows along the stem, coating it well and into the top layer of the soil around the base of the plant. Thorough coverage of foliage and stem is necessary. Apply every 7 days as required by monitoring.	625 g/1000 L
ROSES	Omnivorous leafroller* * Apply to upper and lower portions of the leaves to run-off. Repeat applications will be necessary if a new hatch occurs	250 g/400L
CHRYSANTHEMUMS	Cabbage looper* * Apply to upper and lower portions of the leaves to run-off. Repeat applications will be necessary if a new hatch occurs	125-250 g/400L

ORNAMENTAL AND SHADE TREES	g per 400L Hydraulic Sprayer*
Spruce budworm (Spruce)	125-250
Gypsy moth	125-250
Bagworm	125-250
Spring and Fall cankerworm	125
Fall webworms	125
Elm spanworm	250
Tent caterpillar	65-125
*For most blowers, mix the application amount (grams) with 40 liters of water.	

SEA BUCKTHORN (Ornamental use only)	g per 400L Hydraulic Sprayer*
Gypsy moth	125-250
*For most blowers, mix the application amount (grams) with 40 liters of water.	

**NOTICE TO USER:**

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *PEST CONTROL PRODUCTS ACT* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

**Label de conteneur**

Group 11 Insecticide
----------------------

**DIPEL® 2X DF**

Insecticide biologique

Pâte granulée

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

**PRINCIPE ACTIF :**

*Bacillus thuringiensis*, var. *kurstaki* souche ABTS-351, solides de fermentation, spores et toxines insecticides. . . . .57,0 %

\*Concentration : 32 000 unités de fausse-arpenteuse du chou (UFAC) par mg (32 milliards d'UFAC par kg)

Le pourcentage de matière active n'est pas un indicateur du rendement du produit et la mesure des concentrations n'est pas uniformisée par les autorités internationales.

**AVERTISSEMENT :** CONTIENT L'ALLERGÈNE SOYA N°

D'HOMOLOGATION 26508

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION – IRRITANT POUR LES YEUX

ATTENTION – IRRITANT CUTANÉ

SENSIBILISANT POTENTIEL

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

N° de lot :

Date de fabrication :

Contenu net : 0,5 kg; 5 kg

Titulaire d'homologation :

Valent BioSciences LLC

1910 Innovation Way, Suite 100

Libertyville, Illinois 60048, USA

Agent Canadian:

Valent Canada, Inc.

201-230 Hanlon Creek Blvd

Guelph, Ontario N1C 0A1

**PRÉCAUTIONS**  
**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Peut causer une sensibilisation. Peut irriter les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas inhaler la poussière ni le brouillard de pulvérisation. Porter les gants imperméables, une chemise à manches longues, des pantalons longs, des chaussures et des chaussettes, des lunettes de protection étanches aux éclaboussures et un minimum de respirateur à masque filtrant les particules avec tout filtre N, R ou P pendant la manipulation, le mélange, le chargement et l'épandage du produit, ainsi que durant toute activité de réparation et de nettoyage. Si l'applicateur utilise un système fermé (p. ex., une cabine fermée), l'équipement de protection personnelle peut être réduit ou modifié. Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation du produit. Enlever les vêtements contaminés et les nettoyer à fond avant de les remettre.

Délai de sécurité: Ne pas entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées pendant 4 heures ou jusqu'à ce que les pulvérisations aient séché, à moins que portant les gants imperméables, une chemise à manches longues, des pantalons longs, des chaussures et des chaussettes.

Si ce produit antiparasitaire doit être utilisé sur une denrée pouvant être exportée et que vous souhaitez des informations sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez contacter Valent BioSciences LLC.

**PRÉCAUTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT :**

Afin de réduire le risque de ruissellement de l'eau des surfaces traitées vers des habitats aquatiques, éviter d'appliquer aux endroits où la pente est modérée ou forte, ainsi que sur les sols compactés ou argileux. Éviter d'appliquer si on prévoit de fortes pluies. Pour réduire le risque de contamination des milieux aquatiques, aménager une bande végétative entre les surfaces traitées et la bordure des plans d'eau

<b>PREMIERS SOINS</b>	
En cas de contact avec la peau ou les vêtements	Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec les yeux	Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'inhalation	Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion	Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
Généralités	Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Administrer un traitement symptomatique.

**ENTREPOSAGE :**

Afin d'assurer une pureté et une activité microbiennes appropriées, l'insecticide biologique DiPel 2X DF doit être conservé dans le contenant d'origine, entre 0 et 25 °C, et utilisé dans les 36 mois suivant la date de fabrication. Entreposer le contenant à l'endroit et le garder fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé.

**ÉLIMINATION :**

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Suivre les directives provinciales si un nettoyage supplémentaire est requis avant l'élimination du contenant.
3. Rendre le contenant vi dé et rincé inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément aux réglementations provinciales.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## Étiquette de brochure

Group 11 Insecticide

### DIPEL® 2X DF

Insecticide biologique

Pâte granulée

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

#### PRINCIPE ACTIF :

*Bacillus thuringiensis*, var. *kurstaki* souche ABTS-351, solides de

fermentation, spores et toxines insecticides. . . . .57,0 %

\*Concentration : 32 000 unités de fausse-arpeuse du chou (UFAC) par mg (32 milliards d'UFAC par kg)

Le pourcentage de matière active n'est pas un indicateur du rendement du produit et la mesure des concentrations n'est pas uniformisée par les autorités internationales.

AVERTISSEMENT : CONTIENT L'ALLERGÈNE SOYA N°

D'HOMOLOGATION 26508

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION – IRRITANT POUR LES YEUX

ATTENTION – IRRITANT CUTANÉ

SENSIBILISANT POTENTIEL

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

N° de lot :

Date de fabrication : Contenu net : 0,5 kg; 5 kg

Titulaire d'homologation :  
Valent BioSciences LLC

1910 Innovation Way, Suite 100  
Libertyville, Illinois 60048, USA  
1-800-323-9597

Agent Canadian:  
Valent Canada, Inc.  
201-230 Hanlon Creek Blvd  
Guelph, Ontario N1C 0A1



## PRÉCAUTIONS

### GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Peut causer une sensibilisation. Peut irriter les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas inhaler la poussière ni le brouillard de pulvérisation. Porter les gants imperméables, une chemise à manches longues, des pantalons longs, des chaussures et des chaussettes, des lunettes de protection étanches aux éclaboussures et un minimum de respirateur à masque filtrant les particules avec tout filtre N, R ou P pendant la manipulation, le mélange, le chargement et l'épandage du produit, ainsi que durant toute activité de réparation et de nettoyage. Si l'applicateur utilise un système fermé (p. ex., une cabine fermée), l'équipement de protection personnelle peut être réduit ou modifié. Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation du produit. Enlever les vêtements contaminés et les nettoyer à fond avant de les remettre.

Délai de sécurité: Ne pas entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées pendant 4 heures ou jusqu'à ce que les pulvérisations aient séché, à moins que portant les gants imperméables, une chemise à manches longues, des pantalons longs, des chaussures et des chaussettes.

Si ce produit antiparasitaire doit être utilisé sur une denrée pouvant être exportée et que vous souhaitez des informations sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez contacter Valent BioSciences LLC.

### PRÉCAUTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT :

Afin de réduire le risque de ruissellement de l'eau des surfaces traitées vers des habitats aquatiques, éviter d'appliquer aux endroits où la pente est modérée ou forte, ainsi que sur les sols compactés ou argileux. Éviter d'appliquer si on prévoit de fortes pluies. Pour réduire le risque de contamination des milieux aquatiques, aménager une bande végétative entre les surfaces traitées et la bordure des plans d'eau.

<b>PREMIERS SOINS</b>	
En cas de contact avec la peau ou les vêtements	Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec les yeux	Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'inhalation	Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'ingestion	Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Généralités	Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.
-------------	---

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Administrer un traitement symptomatique.

**ENTREPOSAGE :**

Afin d'assurer une pureté et une activité microbiennes appropriées, l'insecticide biologique DiPel 2X DF doit être conservé dans le contenant d'origine, entre 0 et 25 °C, et utilisé dans les 36 mois suivant la date de fabrication. Entreposer le contenant à l'endroit et le garder fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé.

**ÉLIMINATION :**

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Suivre les directives provinciales si un nettoyage supplémentaire est requis avant l'élimination du contenant.
3. Rendre le contenant vi dé et rincé inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément aux réglementations provinciales.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE:**

Veillez noter que l'insecticide biologique DiPel 2X DF contient un insecticide du groupe 11. Toute population d'insectes peut inclure des individus naturellement résistants à l'insecticide biologique DiPel 2X DF et à d'autres insecticides du groupe 11. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée sur un même site. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance non liés au site ou au mode d'action, tel qu'un métabolisme accru. Chacun de ces mécanismes de résistance dépend d'un agent chimique en particulier. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux insecticides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'insecticide biologique DiPel 2X DF ou les autres insecticides du groupe 11 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des sites ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Valent BioSciences Corporation au 1 800-323-9597.

**MODE D'EMPLOI :**

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un système d'irrigation, quel qu'il soit.

NE PAS contaminer l'eau d'irrigation, les sources d'eau potable ni les habitats aquatiques en procédant au

nettoyage de l'équipement ou à l'élimination des déchets.

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement des serres d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs et tout autre plan d'eau.

Toujours suivre le mode d'emploi suivant :

- Traiter lorsque les larves sont jeunes (premiers stades de développement larvaire), avant que la culture n'ait été endommagée.
- Les larves doivent s'alimenter activement de parties de plantes qui ont été traitées.
- Il faut une couverture complète et uniforme de l'insecticide biologique DiPel 2X DF sur le site d'alimentation larvaire. Utiliser des buses à aspersion en hauteur et des buses à jet dirigé pour obtenir une bonne couverture sur les deux côtés du feuillage. Utiliser un volume de pulvérisation suffisant pour obtenir un bon dépôt du produit sur toutes les surfaces des plantes.
- Afin d'assurer une maîtrise continue des populations larvaires, répéter les applications à intervalles de 3 à 14 jours selon le rythme de croissance des plantes, l'activité larvaire, les précipitations suivant l'application du produit et d'autres facteurs. Si l'on souhaite supprimer une population d'insectes nuisibles avec une seule application du produit, effectuer le traitement lorsque pratiquement tous les œufs sont éclos, mais avant que la culture ne soit endommagée.
- Pour obtenir des renseignements spécifiques quant aux périodes et au nombre d'applications, consulter les directives provinciales et les spécialistes régionaux.
- Un agent mouillant approuvé pour l'usage sur les cultures en croissance et récoltées devrait être utilisé pour les cultures difficiles à mouiller comme le chou ou pour améliorer la résistance des dépôts du produit aux intempéries.
- L'insecticide biologique DiPel 2X DF peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte.
- NE PAS laisser le mélange dans la cuve pendant plus de 12 heures

#### **DIRECTIVES POUR LE MÉLANGE :**

Remplir la cuve partiellement avec de l'eau et agiter à vitesse moyenne. Tout en continuant à agiter, ajouter la quantité requise de l'insecticide biologique DiPel 2X DF. Le cas échéant, ajouter le reste de l'eau. Faire fonctionner l'agitateur à vitesse moyenne pendant le chargement et l'application. Ne pas mélanger plus d'insecticide biologique DiPel 2X DF que ce qui peut être utilisé en 12 heures.

#### **Directives pour l'épandage aérien :**

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Le dosage, les conditions d'épandage et les précautions à suivre sont spécifiques à ce produit. Pour l'épandage aérien, utiliser seulement les quantités recommandées figurant sur l'étiquette. Si aucune dose pour l'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, ce produit ne peut être utilisé quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme en utilisant des marqueurs et/ou un équipement de positionnement électronique appropriés.

#### **Mises en garde concernant l'utilisation :**

Épandre seulement lorsque les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée, et conformes aux règlements locaux et/ou provinciaux.

**Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire :**

NE PAS permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré mélangés contenus dans un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter de l'équipement de protection figurant à la section PRÉCAUTIONS de cette étiquette. Lorsque les préposés à la manipulation ou au chargement utilisent des systèmes fermés pour charger les produits dans l'aéronef, la directive concernant le port de lunettes de protection étanches et d'un respirateur/masque approuvé par le NIOSH avec filtre N-95, R-95 ou P-95 pour produits biologiques peut être contournée.

Lorsque le personnel porte un équipement de protection personnelle réduit, le masque/respirateur et les lunettes de protection étanches doivent être conservés à portée immédiate des travailleurs pour les urgences telles qu'un déversement ou un bris d'équipement.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements de protection doivent être lavés avant chaque utilisation. Le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés si une contamination survient.

**Mises en garde propres au produit**

Lire et comprendre l'étiquette complète avant d'ouvrir le contenant. Si vous avez des questions, communiquer avec le fabricant au 1-800-323-9597 ou obtenir des conseils techniques auprès du distributeur ou du représentant agricole ou forestier provincial. Appliquer la dose recommandée pour l'épandage aérien de ce produit, telle que précisée dans cette étiquette.

## DOSES D'EMPLOI

CULTURE	INSECTES NUISIBLES	Dose (g/ha)
POMME	<p>Tordeuses* (du pommier, européenne, à bandes obliques, enrouleuse trilignée)</p> <p>Arpenteuse tardive**</p> <p>*Appliquer de 600 à 800 L/ha au stade du bouton rose et, si les populations sont denses, à la chute des pétales, au moyen d'un pulvérisateur à pression à jet porté. Il peut être nécessaire de répéter le traitement chaque semaine si l'éclosion des œufs est échelonnée. On obtient les meilleurs résultats lorsqu'on applique le produit le soir ou par temps nuageux.</p> <p>**Pour usage en association avec Ripcord ou avec Cymbush. Voir les étiquettes de ces produits pour obtenir des renseignements spécifiques.</p>	<p>1125 - 1675</p> <p>280</p>
BLEUET NAIN	<p>Arpenteuse de l'airelle (<i>Itame argillacearia</i>) Arpenteuse caténaire (<i>Cingilia catenaria</i>) Arpenteuse brune (<i>Itame brunneata</i>)</p> <p>Ne pas faire plus de quatre applications par année. Appliquer des volumes de 300 L/ha au minimum. Appliquer quand les larves sont à leur premier ou deuxième stade larvaire ou quand leur densité est supérieure au seuil de rentabilité économique.</p>	550 - 1125
BROCOLI	<p>Fausse-arpenteuse du chou Fausse-teigne des crucifères Piéride du chou</p>	<p>275 - 550 55 - 140 55 - 140</p>

CULTURE	INSECTES NUISIBLES	Dose (g/ha)
CHOU	Fausse-arpenteuse du chou Piéride du chou Fausse-teigne des crucifères	275 - 550 55 - 275 275
CHOU-FLEUR	Fausse-arpenteuse du chou Piéride du chou	275 - 550 55 - 140
CHOU CHINOIS BOK CHOY BROCOLI CHINOIS DAIKON	Fausse-teigne des crucifères Fausse-arpenteuse du chou  Piéride du chou  Ne pas faire plus de cinq (5) applications par année, en application terrestre seulement. Appliquer à raison de 400 L d'eau/ha. Traiter lorsque les larves sont jeunes et qu'elles s'alimentent activement.	275 275 - 550  55 - 140
CERISERAIES ET BRISE-VENTS	Chenille à tente estivale  Ne faire qu'un seul traitement par année. Mélanger 0,288 kg de produit dans 1000 L d'eau; appliquer à raison de 22 L de mélange par 100 m <sup>2</sup> . Appliquer dès que les tentes des chenilles sont visibles; application terrestre seulement. Appliquer par pulvérisation foliaire jusqu'à ce que le feuillage soit mouillé mais sans atteindre le point d'égouttement.	635
FEUILLES DE CHOU-VERT	Fausse-arpenteuse du chou	275 - 550
AIRELLES	Arpenteuses verte et brune	275 - 550
GINSENG	Enrouleuses  Ne pas faire plus de deux applications par année, en application terrestre. Appliquer à raison de 760 à 1250 L d'eau/ha. Pour de meilleurs résultats, appliquer quand les larves sont à leur premier stade larvaire; faire un autre traitement si les inspections révèlent une forte infestation ou si l'éclosion des œufs est échelonnée.	565 - 1125

CULTURE	INSECTES NUISIBLES	Dose (g/ha)
VIGNE	<p>Tordeuse de la vigne. Commencer les traitements après le début du vol des adultes, avant l'éclosion des œufs. Utiliser un grand volume d'eau pour assurer une couverture complète. Surveiller l'activité des tordeuses. Au besoin, on peut répéter l'application à intervalles de 7 à 10 jours pour un maximum de 6 applications par année.</p> <p>Enrouleuses – L'application peut être répétée au besoin à intervalles de 3 à 14 jours pour un maximum de 4 applications par année.</p> <p>Chenille burcicole, y compris la chenille burcicole porte-case – Ne faire qu'une seule application par année, quand les larves se nourrissent sur la vigne à la fin de l'été.</p>	<p>1125</p> <p>1125</p> <p>125 - 250 g/ 400 L d'eau</p>
FINES HERBES ET ÉPICES (y compris graines de céleri, persil (séché), graines de moutarde, capucine, basilic, carvi commun, herbe à chat, cerfeuil (séché), coriandre, aneth (et fenouil), menthe	<p>Fausse-arpenreuse du chou (<i>Trichoplusia ni Hubner</i>)</p> <p>Ne pas faire plus de cinq applications par année. Appliquer dans 600 à 800 L d'eau. La solution doit être utilisée dans les 12 heures suivant sa préparation. Appliquer après l'éclosion des œufs, quand la majorité des larves est jeune et s'alimente activement.</p>	<p>275 - 550 (8,2 – 17,6 milliards d'UFAC/ha)</p>
BLEUETS EN CORYMBE	<p>Pyrale des atocas* Noctuelle des cerises*</p> <p>*Appliquer à l'éclosion des œufs de l'insecte visé, de la chute des pétales jusqu'au stade du jeune fruit dans un minimum de 300 L d'eau/ha, avec un pulvérisateur à pression à jet porté ou un autre équipement d'application terrestre approprié. On obtient les meilleurs résultats lorsqu'on applique le produit le soir ou par temps nuageux. L'insecticide biologique DiPel 2X DF peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte.</p> <p>*Ne pas faire plus de quatre applications par année, à intervalles de 3 à 14 jours habituellement. Il peut être nécessaire de répéter le traitement chaque semaine si l'éclosion des œufs est échelonnée.</p>	<p>1680 g/ha ou 1,68 kg/ha</p> <p>(54 milliards d'UFAC/ha)</p>

CULTURE	INSECTES NUISIBLES	Dose (g/ha)
HOUBLON	Hop Looper	275-550
	Broyeur de maïs  Pour l'application, utiliser un pulvérisateur à jet d'air foliaire. Utiliser un volume de pulvérisation suffisant pour assurer une couverture complète et un dépôt uniforme sur toutes les surfaces de la plante. Appliquer au premier signe d'infestation lorsque les larves sont petites. Répéter l'application à un intervalle suffisant pour maintenir le contrôle, habituellement de 3 à 14 jours, en fonction du taux de croissance de la plante, l'activité de papillon, la pluviométrie après le traitement et d'autres facteurs.	560-1120
CHOU FOURRAGER	Fausse-arpenteuse du chou	275 - 550
LAITUE	Fausse-arpenteuse du chou	275 - 550
FEUILLES DE MOUTARDE	Fausse-arpenteuse du chou	275 - 550
NOIX - Noisettes, noix, châtaignes, pacanes	Enrouleuses* (du pommier, européenne, à bandes obliques, enrouleuse tri lignée)	1125 - 1675
PERSIL	Fausse-arpenteuse du chou	275
POIRE	Enrouleuses* (du pommier, européenne, à bandes obliques, enrouleuse tri lignée)	1125 - 1675
	Noctuelle des fruits verts * Appliquer de 600 à 800 L/ha au stade du bouton rose et, si les populations sont denses, à la chute des pétales, au moyen d'un pulvérisateur à pression à jet porté. Il peut être nécessaire de répéter le traitement chaque semaine si l'éclosion des œufs est échelonnée. On obtient les meilleurs résultats lorsqu'on applique le produit le soir ou par temps nuageux. ** Appliquer 2000 L/ha du stade du bouton rose à la chute des pétales, le soir ou par temps nuageux, au moyen d'un pulvérisateur à pression à jet porté.	1125 - 1675
POMME DE TERRE	Fausse-arpenteuse du chou ( <i>Trichoplusia ni</i> ) Ne pas faire plus de 4 applications par saison; appliquer dans un minimum de 600 L d'eau /ha. <b>Application terrestre seulement.</b>	560 - 1120



CULTURE	INSECTES NUISIBLES	Dose (g/ha)
QUINOA	Broyeur de maïs  Appliquer lorsque l'alimentation d'un sténopé est observée dans au moins 5% des plantes. Répéter à intervalles de 7 jours si la population des broyeurs de maïs augmente, ou selon les recommandations des conseillers régionaux. DiPel 2X DF est seulement efficace contre les petites larves et doit être appliqué avant que les larves commencent la tige-sondage.	560 - 1120
FRAMBOISE ROUGE	Larve de tordeuse à bandes obliques au printemps* *Appliquer au stade de préfloraison et en pleine floraison à l'aide d'un applicateur terrestre.	550 - 1125
ÉPINARD	Fausse-arpenteuse du chou	275 - 550

CULTURE	INSECTES NUISIBLES	Dose (g/ha)
FRUITS À NOYAU Abricot, Cerise, Nectarine, Pêche, Prune	Enrouleuses* (du pommier, européenne, à bandes obliques, enrouleuse tri lignée)	1125 - 1675
	Noctuelle des fruits verts * Appliquer de 600 à 800L/ha au stade du bouton rose et, silles populations sont denses, à la chute des pétales, au moyen d'un pulvérisateur à pression à jet porté. Il peut être nécessaire de répéter le traitement chaque semaine si l'éclosion des œufs est échelonnée. On obtient les meilleurs résultats lorsqu'on applique le produit le soir ou par temps nuageux.  ** Appliquer 2000 L/ha du stade du bouton rose à la chute des pétales, le soir ou par temps nuageux, au moyen d'un pulvérisateur à pression a jet porté.	1125 - 1675
TOURNESOL	Pyrale du tournesol*  * Pour les applications aériennes, mélanger la quantité appropriée (en grammes) à au moins 20 litres d'eau. Traiter lorsque de 20 à 50 % des fleurs sont écloses. Le traitement ne sera efficace que si les fleurs sont recouvertes d'insecticide partout où les larves se nourrissent. Effectuer l'épandage au moment recommandé par les autorités provinciales d'après les comptages réalisés au moyen des pièges à phéromones; une seconde application peut être nécessaire si le nombre d'insectes piégés est élevé.	315 - 625

CULTURE	INSECTES NUISIBLES	Dose (g/ha)
MAÏS SUCRÉ et MAÏS DE GRANDE CULTURE	Pyrale du maïs  Appliquer lorsque des petits trous de vers sont visibles sur au moins 5 % des plants. Répéter à intervalles de 7 jours si la population des pyrales augmente ou selon les recommandations des spécialistes régionaux. L'insecticide biologique DiPel 2X DF n'est efficace que contre les petites larves et doit être utilisé avant que les larves ne commencent à s'alimenter sur les	560 - 1120
FLÉOLE (MIL)	Hespérie des graminées	140 - 275
FEUILLES DE NAVET	Fausse-arpenteuse du chou	275 - 550
TABAC	Sphinx	55 - 140
TOMATE	Fausse-arpenteuse du chou Noctuelle de la tomate* Sphinx de la tomate	275 - 550 550 140 - 275
GROUPE DE CULTURE 13 -07 (BAIES ET PETITS FRUITS) Mûre sauvage, bleuets (en corymbe, nain), gadelle (rouge, d'Amérique), sureau, groseille, gueules noires, framboise (noire, rouge), vigne du fleuve Amour, aronie, myrique de Pennsylvanie, raisin d'ours, airelle gazonnante, gadellier du Missouri, shépherdie che, cerisier de Virginie, ronce petit- mûrier, airelle, épine- vinette, vigne, viorne trilobée, chèvrefeuille, josta, amélanchier, lin gonne, May pop, mûre blanche, pomme à émeus, gadellier d'Amérique, pain de perdrix, cerisier de Pennsylvanie, riberry, salal, argousier, fraise, framboisier sauvage.	Tordeuse du pommier Tordeuse européenne Larve de tordeuse à bandes obliques Enrouleuse tri lignée  Traiter lorsque les larves sont jeunes (premiers stades de développement larvaire) avant que la culture ne soit endommagée. Afin d'assurer une maîtrise continue des populations larvaires, répéter les applications à 3 à 14 jours.  Volume de pulvérisation : 600 L/ha  Il est essentiel d'assurer une couverture complète et de tout le feuillage.	525 - 1125 (18-36 milliards d'UFAC/ha)

<p>PLANTES ORNEMENTALES D'EXTÉRIEUR (BUIS)</p>	<p>Pyrale du buis (<i>Cydalima perspectalis</i>)</p> <p>Traiter lorsque les larves sont jeunes et se nourrissent activement des surfaces exposées des plantes.</p> <p>Répéter les applications à un intervalle suffisant pour maintenir la suppression, généralement 7 jours.</p> <p>Utiliser un volume de pulvérisation suffisant pour assurer une couverture complète</p>	<p>560 – 1120g/ha</p>
--	---	-----------------------

POUR L'UTILISATION DE SERRE

CULTURE	INSECTES NUISIBLES	Dose (g/ha)
<p>GRUPE 8-09 FRUITS DE FRUITS (EGGPLANT, EGGPLANT DE L'AFRIQUE, EGGPLANT DE SCARLET, GROUNDCHERRY, MARTYNIA, OKRA, PIMENT DE BELLES, PIMENT NON-BELL, TOMATES DE TOMATILLO POUR LA PRODUCTION DE FRUITS ET DE TRANSPLANT</p>	<p><i>Duponchelia fovealis</i></p> <p>Faire des applications lorsque l'éclosion des œufs est essentiellement terminée lorsque les larves sont petites, mais avant que les dommages aux cultures ne se produisent. Appliquer le produit de sorte qu'il coule le long de la tige, le revêtement bien. Une couverture complète du feuillage et de la tige est nécessaire.</p> <p>Appliquer tous les 7 jours comme requis par la surveillance.</p> <p>Minéralogistes des lépidoptères</p> <p>Appliquer à l'éclosion des œufs. Une couverture complète du feuillage et des tiges est nécessaire. Appliquer tous les 7 à 10 jours comme requis par la surveillance</p>	<p>625g/1000L</p> <p>500 – 1000 g/1000 L</p>

FRAISE DE SERRE	<p>Tordeuse du pommier Tordeuse européenne Larve de tordeuse à bandes obliques Enrouleuse tri lignée</p> <p>Traiter lorsque les larves sont jeunes (premiers stades de développement larvaire) avant que la culture ne soit endommagée. Afin d'assurer une maîtrise continue des populations larvaires, répéter les applications à intervalles de 3 à 14 jours.</p> <p>Volume de pulvérisation : 600 L/ha</p> <p>Il est essentiel d'assurer une couverture complète et uniforme de tout le feuillage.</p>	525 – 1125 g/ha
EMBALLAGE DE SERRE	<p>Boucleur de chou</p> <p>Appliquer à la trappe des œufs pour cibler les jeunes larves (stades précoces). Pour un meilleur contrôle, une couverture par pulvérisation complète est nécessaire. Assurer des dépôts uniformes de DiPel 2X DF aux sites d'alimentation et inclure le traitement des deux côtés du feuillage. Sous une forte pression de la population, ou pour les larves plus grandes, raccourcir l'intervalle de pulvérisation ou utiliser la plage de taux supérieure. Répéter les applications à un intervalle pour maintenir le contrôle, habituellement de 3 à 14 jours. L'insecticide biologique DiPel 2X DF peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte.</p> <p>Maximum de quatre applications par saison, habituellement 3 à 14 jours d'intervalle. Des applications hebdomadaires peuvent être nécessaires si l'éclosion des œufs est asynchrone.</p>	75-150g /250 L

<p>POIVRONS</p>	<p>Boucleur de chou</p> <p>Appliquer à la trappe des œufs pour cibler les jeunes larves (stades précoces). Pour un meilleur contrôle, une couverture par pulvérisation complète est nécessaire. Assurer des dépôts uniformes de DiPel 2X DF aux sites d'alimentation et inclure le traitement des deux côtés du feuillage. Sous une forte pression de la population, ou pour les larves plus grandes, raccourcir l'intervalle de pulvérisation ou utiliser la plage de taux supérieure. Répéter les applications à un intervalle pour maintenir le contrôle, habituellement de 3 à 14 jours. L'insecticide biologique DiPel 2X DF peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte.</p> <p>Maximum de quatre applications par saison, habituellement 3 à 14 jours d'intervalle. Des applications hebdomadaires peuvent être nécessaires si l'éclosion des œufs est asynchrone.</p>	<p>75-150g /250 L</p>
<p>TOMATE</p>	<p>Boucleur de chou</p> <p>Appliquer à la trappe des œufs pour cibler les jeunes larves (stades précoces). Pour un meilleur contrôle, une couverture par pulvérisation complète est nécessaire. Assurer des dépôts uniformes de DiPel 2X DF aux sites d'alimentation et inclure le traitement des deux côtés du feuillage. Sous une forte pression de la population, ou pour les larves plus grandes, raccourcir l'intervalle de pulvérisation ou utiliser la plage de taux supérieure. Répéter les applications à un intervalle pour maintenir le contrôle, habituellement de 3 à 14 jours. L'insecticide biologique DiPel 2X DF peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte.</p> <p>Maximum de quatre applications par saison, habituellement 3 à 14 jours d'intervalle. Des applications hebdomadaires peuvent être nécessaires si l'éclosion des œufs est asynchrone.</p>	<p>75-150g /250 L</p>

<p>CUCUMBRE DE SERRE</p>	<p><i>Duponchelia fovealis</i></p> <p>Faire des applications lorsque l'éclosion des œufs est essentiellement terminée lorsque les larves sont petites, mais avant que les dommages aux cultures ne se produisent. Appliquer le produit de sorte qu'il coule le long de la tige, le revêtement bien. Une couverture complète du feuillage et de la tige est nécessaire.</p> <p>Loopers Loup de luzerne (<i>Autographa californica</i>) Boucleur de chou (<i>Trichoplusia ni</i>) Chrysodeixis spp.</p> <p>Appliquer à la trappe des œufs pour cibler les jeunes larves (stades précoces). Pour un meilleur contrôle, une couverture par pulvérisation complète est nécessaire. Assurer des dépôts uniformes d'insecticide biologique DiPel 2X DF sur les sites d'alimentation et inclure le traitement des deux côtés du feuillage. Sous une forte pression de la population, ou pour les larves plus grandes, raccourcir l'intervalle de pulvérisation ou utiliser la plage de taux supérieure. Répéter l'application à un intervalle pour maintenir le contrôle, habituellement 3-14 jours. L'insecticide biologique DiPel 2X DF peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte. Des applications hebdomadaires peuvent être nécessaires si l'éclosion des œufs est asynchrone.</p>	<p>625 g/1000 L</p> <p>75 – 150 g/250 L</p>
<p>WASABI DE SERRE (<i>Wasabia japonica</i>)</p>	<p>Boucleur de chou (<i>Trichoplusia ni</i>)</p> <p>Loup de luzerne (<i>Autographa californica</i>)</p> <p>Appliquer aux premiers signes d'infestation. Traiter quand les larves sont jeunes (premiers stades) avant que la culture soit endommagée. Les larves doivent se nourrir activement des surfaces végétales exposées traitées</p> <p>Répéter les applications à un intervalle suffisant pour maintenir le contrôle, généralement de 7 à 10 jours. Maximum de 8 demandes par année.</p>	<p>75-150g/250L</p>

<p>PLANTES ORNEMENTALES DE SERRE HERBES DE SERRE</p>	<p><i>Duponchelia fovealis</i></p> <p>Faire des applications lorsque l'éclosion des œufs est essentiellement terminée lorsque les larves sont petites, mais avant que les dommages aux cultures ne se produisent. Appliquer le produit de telle sorte qu'il coule le long de la tige, le revêtement bien et dans la couche supérieure du sol autour de la base de la plante. Une couverture complète du feuillage et de la tige est nécessaire. Appliquer tous les 7 jours comme requis par la surveillance.</p>	<p>625 g/1000 L</p>
<p>DES ROSES</p>	<p>Omnivoreux défonceuse*</p> <p>* Appliquer sur les parties supérieure et inférieure des feuilles au ruissellement. Des applications répétées seront nécessaires si une nouvelle trappe se produit.</p>	<p>250g/400L</p>
<p>CHRYSANTHEME</p>	<p>Boucleur de chou*</p> <p>* Appliquer sur les parties supérieure et inférieure des feuilles au ruissellement. Des applications répétées seront nécessaires si une nouvelle trappe se produit.</p>	<p>125-250g/400L</p>

ARBRES ORNEMENTAUX ET ARBRES D'OMBRE	g aux 400 L Pulvérisateur hydraulique*
Tordeuse des bourgeons de l'épinette	125 - 250
Songieuse	125 - 250
Chenille burcicole	125 - 250
Arpenteuses du printemps et d'automne	125
Chenille à tente estivale	125
Arpenteuse de l'orme	250
Livrée	65 - 125
* Dans les nébuliseurs, mélanger la quantité appropriée (grammes) à 40 litres d'eau.	

ARGOUSIER (Usage ornemental seulement)	g aux 400 L Pulvérisateur hydraulique*
Songieuse	125 - 250
*Dans les nébuliseurs, mélanger la quantité appropriée (grammes) à 40 litres d'eau.	

**AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.